

Sainte-Marie-de-Mazerat

À quelques centaines de mètres au-dessous de l'église Saint-Martin-de-Mazerat, se trouvait une vieille chapelle.

Celle-ci faisait partie d'un ermitage occupé par une confrérie fondée en 1615 par le cardinal François de Sourdis. La chapelle est le seul élément qui subsiste et, aujourd'hui, elle fait partie du domaine viticole du château Canon.

L'histoire de l'ermitage n'est pas bien documentée. J-B. Souffrain, dans son Histoire de Libourne suggère que l'occupation du site remonte à l'époque gallo-romaine et qu'Aliénor d'Aquitaine a fait restaurer une église existant en 1140. Par contre Guinodie dans son Histoire de Libourne a émis des doutes et affirme que l'ermitage et la chapelle datent du XVII^e siècle. Cependant, le clocher carré de la chapelle, coiffé d'un toit en pavillon, est percé de baies en plein-cintre qui sont du style du XIII^e siècle, ce qui suggère que l'origine de l'édifice est assez ancienne.

À partir de 1615, on trouve quelques traces dans les archives de archevêché, en rapport avec l'ermitage Sainte-Catherine de Cambes, l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont et quelques difficultés administratives.

La chapelle a été rénovée en 2012 avec une véritable préoccupation de préservation du patrimoine, pour permettre la vinification. Sous une charpente en chêne, ancienne de plus de deux cent ans, un cuvier et un chai contemporain dédiés accueillent l'élevage du vin de Croix Canon, (anciennement nommé Clos Canon) second vin de Château Canon.



